

## Un nouveau bureau et de nouveaux adhérents pour le Volant Vicois



Un nouveau bureau et de nouveaux adhérents pour le Volant Vicois

**Le Volant Vicois, l'association vicoise de badminton, a tenu son assemblée générale en novembre.**

### Un nouveau bureau :

Anaïs KERISIT a présenté sa démission de ses fonctions de présidente. Les candidatures sont ouvertes pour prendre sa suite et les élections seront organisées à réception de ces dernières.

Karine JAVARD a présenté la démission de ses fonctions de secrétaire et est remplacée par Wilfried TOUHE-RUMEAU.

Clémence BOUDÉ a été élue par le Conseil d'Administration en qualité de Secrétaire adjointe.

### De nouveaux adhérents :

La présence du club à la journée des sports en septembre à Vic- Fezensac ainsi que les bons résultats de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques ont permis d'accueillir de nouveaux inscrits pour cette saison 2024/2025. Les inscriptions se font à partir de 18 ans.

En termes d'effectifs, le Volant Vicois se maintient. Pour la saison 2023/2024, il comptait 47 inscrit-es et pour 2024/2025 : 49.

**Les horaires de jeu** sont le mardi et le vendredi à partir de 18h30 et le dimanche à partir de 10 h au COSEC

Afin de faciliter les roulements et éviter qu'il y ait trop d'attente, deux horaires sont proposés pour mardi et vendredi : une première session de jeu de 18h30 à 19h30 et une seconde à partir de 19h30.

**Une charte de vie du club** a été créée. Elle a pour vocation de mettre en place une bonne cohésion de vie entre les adhérent-es.

L'état d'esprit du club repose sur la convivialité, le respect et le loisir. Cette charte est affichée dans le local de vie du badminton et sera envoyée aux adhérent-es.

### Un bilan de saison satisfaisant :

Le club a eu de très beaux résultats aux rencontres interclubs. Il a fini 3e sur les 13 clubs participants lors de la finale qui s'est déroulée en juin 2024 à Tarbes. Il est également 1er du Gers. En 2023, il était dernier, ce qui dénote une très belle progression !

L'esprit de la saison 2023/2024 était assez compétitif lors des rencontres. Cette année, le club va repartir sur un esprit plutôt « Loisirs ».

Dans cet état d'esprit, la première rencontre qui s'est déroulée le vendredi 8 novembre 2024 avec Condom s'est très bien passée avec la participation de nouvelles et nouveaux adhérent-es.



**Le bilan financier est positif.**

**Des vestiaires délocalisés :**

Le nombre d'adhérent-es étant important il a été demandé à la Mairie de pouvoir étendre les vestiaires dans l'algeco situé à l'extérieur du COSEC à côté de l'entrée. La Mairie a validé la demande.

L'algeco sera à partager avec les associations de judo et de gymnastique qui utilisent cet espace comme salle de réunion.

**Activités pour la saison 2024 2025 :**

**Tournois interclubs :** cette année, le club rencontrera Condom, Mirande et Éauze. Il y aura 3 rencontres à domicile et 3 rencontres retours chez les autres clubs (Condom, Mirande et Éauze).

Le vendredi 8 novembre 2024, le club a reçu Condom et remporté la rencontre.

**La nuit du bad :** cet événement se déroule chaque année de 19h à 2h du matin dans la salle du Mouzon à Auch.

Tout le monde peut participer, il n'y a pas de niveau requis. Cette année, le tournoi a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024.



**Des projets pour la saison 2024 2025**

Le club organise tout au long de l'année **des soirées** qui sont des moments conviviaux d'échange entre les adhérents.



**Projet de la salle de Belmont** : La salle du COSEC n'étant pas adaptée pour la pratique du badminton ( hauteur sous plafond trop petite, terrains sous dimensionnés par rapport aux normes régionales de jeu, revêtement abîmé et dangereux pour les appuis... ), le club est en discussion depuis plus de deux ans avec la Mairie de Vic-Fezensac pour améliorer les conditions de jeu des adhérent-es.

Pour le moment, la Mairie de Vic-Fezensac ne pouvant engager la construction ou le prêt d'une salle adéquate, cette dernière et la Mairie de Belmont ont proposé comme solution de mettre à disposition la salle omnisports de Belmont.

La hauteur sous plafond (environ 9m) est bonne ainsi que la largeur et la longueur (20m de large/36m de long), ce qui permettrait de tracer 5 terrains aux normes régionales. La salle serait à partager avec l'association Les Lames Lupiacoises qui dispense des cours d'escrime.

Après une séance test, le sol ayant été jugé trop glissant pour garantir un jeu sécurisant, la Mairie de Belmont a émis des demandes de devis pour la réfection du sol ainsi que celle des sanitaires non praticables actuellement.

La Mairie de Vic-Fezensac et celle de Belmont doivent se réunir pour élaborer un montage financier répartissant les frais entre la mairie de Vic, celle de Belmont et des financements publics et privés.



Plus d'informations sur l'actualité du club : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100076362890396>